

POLICE MAGAZINE



LA POLICE DE PARIS A L'HONNEUR

Le préfet de police, M. Jean Chiappe, a distribué, dans la cour de la Préfecture, des médailles aux agents pour les récompenser de beaux actes de dévouement. Voici le préfet épinglant une médaille sur la poitrine d'un brave agent. (Keystone).

LA VIE TRAGIQUE DES GARDIENS DE CHANTIER



Nous le quittons pendant qu'il remet son arme dans l'étui.

Si Paris, la ville vivante, est gardée et bien gardée par la police, les chantiers, les constructions en cours, les entrepôts, les grands travaux de tout ordre, abandonnés à la chute du jour, jouissent aussi d'une surveillance effective.

Certes, leurs gardiens ne possèdent pas de puissants moyens, tels que téléphones, cellule-photoélectrique, ni avertisseurs ultra-modernes. Les braves gens qui assument la surveillance n'ont point d'uniforme, encore moins de galons et on ne vit jamais nul d'entre eux venir à son travail sur une modeste cinq-chevaux.

Les gardiens de nuit affectés aux chantiers de construction, démolition ou réparations, forment une classe sociale un peu à part.

Ce sont tous d'honnêtes gens. Et ce sont tous des gens fort pauvres. Alors qu'un homme ayant eu maille à partir avec la justice peut gagner sa vie dans une usine, comme ferrassier ou comme employé, le gardien de nuit, semblable au garçon de recettes, ne pourra obtenir la surveillance d'un tas de vieux moellons s'il ne justifie d'un casier judiciaire vierge. J'entends les gardiens régulièrement embauchés par les sociétés civilement responsables de leurs sous-ordres, et loin de moi l'idée de les blâmer en cette occurrence.

A ceux dont la tâche consiste à écarter les malfaiteurs, ne serait-il pas illogique, en effet, de tolérer des faiblesses, même anciennes, semblables à celles qu'ils auront à réprimer ?

J'en conviens de grand cœur. Mais je perds une de mes illusions : celle qui consistait à croire que les malheureux, les victimes de la vie, les sans-espérances, les presque-gueux arrivés au terme de leur carrière manquée et réduits, pour vivre, à ce métier qui n'en est pas un, pouvaient n'être pour beaucoup d'entre eux que des dévoyés, punis jadis à la suite d'une ou deux peccadilles et demeurés incapables de faire meilleur usage de leurs facultés.

N'est donc pas gardien de chantier qui veut. Ce point acquis, il n'était pas sans intérêt de chercher à savoir si l'emploi est de tout repos — révérence parler, puisqu'il consiste à veiller quand tout le monde dort — et s'il nourrit son homme.

Une grande randonnée sous la conduite d'un peintre m'a permis de voir et de juger.

Il y a plusieurs catégories de gardiens de nuit. D'abord ceux qui, derrière les palissades recouvertes d'affiches bariolées, surveillent parmi les courants d'air les matériaux de construction d'un immeuble.

Le fait d'être séparés de la voie publique par une rangée de planches leur donne le droit d'avoir un revolver.

Et il paraît que cette précaution n'est pas toujours inutile.



En face d'un brasero, se réchauffe une sentinelle vigilante.

Justement j'aborde, près de la porte d'Ivry, un colossal bloc formé de futures maisons à loyer modéré (?), d'un groupe d'écoles, de bâtiments de style administratif, le tout enclous d'une muraille provisoire faite de carreaux de plâtre et de panneaux mobiles.

A cinquante pas de l'entrée constituée par une porte grossière, déjà l'abolement de deux gros chiens signale mon approche, mon compagnon vocifère un : « Ga...âardien » à faire trembler les murailles encore humides de plâtras.

— Voilà ! répond presque instantanément un organe enroué.

Nous avançons encore, malgré les vociférations de molosses dont les pattes déchirent les parois avec rage.

— Tout beau, Jim ! La paix, Rita. A la niche !

Les chiens grognent, l'huis tourne sur ses gonds, le gardien se montre, armé de sa lanterne. C'est un petit vieux au visage de paysan amaigri par le travail. Il est soigneusement rasé, vêtu proprement, mais son nez pourrait faire concurrence au lumignon dont il nous éclaire la face.

— Ah bien ! fait-il en reconnaissant mon compagnon. Rien de neuf, aujourd'hui. Pendant qu'il caresse ses bêtes qui jappent maintenant avec confiance, le peintre griffonne quelques mots. Une signature. C'est fini.

Le froid pique dur. Tout en filant vers un autre chantier, mon guide m'explique.

— Ils sont deux pour garder ces immenses bâtisses, et cependant, c'est par camions entiers que, le mois dernier, briques, planches, sacs de ciment se sont envolés. On a changé les hommes, acheté des chiens. Les rondes se succèdent, mais l'activité des pilleurs est telle que rien ne nous autorise à supposer que ces faits ne se renouvelleront point.

— Les anciens surveillants n'ont pas été inquiétés ?



— Qu'est-ce qu'il vous voulez ? Je ne couche pas les clochards !

— Voilà des années qu'ils sont à notre service. Ils auraient eu de meilleures occasions. Non, il est extrêmement rare qu'un de nos préposés abuse des facilités qu'il a pour attirer des complices et faire enlever des matériaux.

Lorsque la surface à surveiller atteint des proportions considérables, un homme, même deux ne peuvent rien empêcher...

Nous voici dans une petite rue affreusement isolée entre des terrains vagues, aux confins du XIII^e arrondissement.

Je veux tenter une expérience. Le chantier à visiter est clos d'une mauvaise palissade à claire-voies. Je file le long des planches disjointes et cherche à écarter quelques-unes d'entre elles pour pénétrer.

C'est une opération fatigante et difficile. Au moment où je parviens à me faufiler, un homme coiffé d'une casquette à oreilles se dresse devant moi, dans l'ombre.

Il a de bons yeux, une moustache tombante et une expression effarée.

A droite : Il caresse ses bêtes, qui jappent maintenant avec confiance.



AVORTEURS, AVORTEUSES (1)

LES VICTIMES

III

Les victimes ? Ah ! ah ! vous voulez voir les victimes ? Eh bien ! monsieur, regardez-moi ! Moi je suis une victime des avortements...

Tout à l'heure, le chirurgien, dont la clinique fameuse abrite sous les grands arbres de son parc les misères humaines, m'avait confié à cet infirmier gris et voûté, pour me faire visiter sa clinique.

J'étais allé demander à la science du Maître des souvenirs pour cette enquête. Il avait évoqué devant moi toutes les douleurs qu'il avait connues et pensées dans sa longue vie laborieuse et glorieuse des hôpitaux.

Tandis qu'il me parlait, tandis qu'il m'expliquait avec cette parole qui fait autorité à la chaire de la Faculté l'affreux danger social dont on connaît mal les terribles conséquences, je remarquais un vieil homme qui se tenait à ses côtés et qui portait l'humble blouse d'infirmier.

Tandis que le Maître parlait, il hochait une tête maigre et triste. Et quand l'entretien fut fini, le Maître me confia à ses soins.

— Si vous voulez, dit-il, visiter cette clinique, vous n'y trouverez pas, certes, les sujets qui vous intéressent aujourd'hui. Mais peut-être accorderez-vous quelque attention aux modernes agencements que je me suis efforcé de réaliser ici.

A peine avions-nous tourné l'allée ombreuse qui nous conduisait aux salles, que cet homme triste et gris m'avait dit, avec un ricanement singulier :

— Une victime des avortements ? Ah ! ah ! j'en suis une, monsieur, une victime... Pourquoi a-t-il pensé tout de suite à me conter son histoire secrète et ténébreuse ? N'importe.

Cependant que dans cette vaste salle toute blanche, aux angles aplatis, aux étincelants nickels, je me penchais avec lui sur les appareils que construisit le génie moderne, il me disait :

— On a bien fait de vous confier à moi. Je peux vous expliquer. Oh ! je sais bien, je suis un infirmier, n'est-ce pas ? Un infirmier, c'est tout !

Il redressa un moment sa taille voûtée. Un éclair s'alluma dans son œil gris, sous les lunettes.

— Je suis un médecin aussi, monsieur. Un médecin... Enfin, j'ai été un médecin. Il hochait la tête. Et je n'osais pas l'interroger.

C'est une histoire qu'on pouvait retrouver encore sans doute sur les journaux du passé, d'un passé assez récent tout de même. Mais le temps va si vite. Et l'on oublie...

Heureusement. Le docteur D... exerçait sa science dans l'une de ces rues qui montent vers Montmartre.

— J'étais un jeune docteur très parisien, monsieur, très parisien... Et il avait son ricanement.

Là-haut, tout autour de la Butte, se groupaient des music-halls étincelants. Le docteur D... en était l'habitué, le fervent. Le praticien aussi. Il accordait ses soins à tout ce petit monde papillotant et brillant qui s'agite le soir sous les projecteurs et les feux de la rampe, et où il y a tant de braves filles. Et même tant de filles sages. On l'appelait le « médecin des girls ».

C'est alors que le scandale éclata.

Dans ce monde facile, familier, chatoyant, bohème, insouciant, chaque soir on voyait passer une vieille femme qui faisait un peu tous les métiers. D'abord elle était manucure. Et, quand elle avait fait les mains, elle lisait volontiers un avenir dedans. Elle vendait des combinaisons de soie.

Un peu revendeuse, un peu devineresse, passablement proxénète, elle savait glisser un conseil dans les frêles oreilles des gentilles têtes étourdies.

Il y avait de s petites bien ennuyées : « Un retard ! ma chère ! Comment arranger ça ! »

Alors, la vieille souriait, la petite était malade pendant quelques jours. On la voyait, les traits tirés, pâlie, reprendre péniblement ses répétitions...

Un jour, la petite N... ne revint pas. Elle était morte. On fit une enquête, une autopsie. Toute une histoire.

La petite N... était enceinte. Elle avait voulu, comme tant d'autres, « faire passer ça ». L'enquête s'étendit. Quand les femmes commencent par « se taire, ensuite elles parlent trop. Les « girls » parlèrent. Trop. C'était toute une organisation de coulisses, de loges. Chaque fois qu'une petite était « bien ennuyée », la vieille manucure arrivait. C'était, derrière les portants, le secret de polichinelle. D'un « polichinelle qui ne voulait pas rester dans le tiroir », plaisantaient ces demoiselles. La vieille manucure-revendeuse-sybille-proxénète connaissait beaucoup de monde. Elle « arrangeait ça ». A la fin, il y eut une demi-douzaine d'inculpations. On chercha les coupables. On désigna un médecin. Interrogé à la Sûreté, il nia d'abord. Il avoua ensuite. Toute une bande passa sur les bancs de la Cour d'assises. La vieille femme et le médecin condamnés. Il perdit à jamais le droit d'exercer la médecine.

— Quand je suis sorti de là, monsieur, c'était fini, je n'étais plus médecin. Du moins, je n'avais plus le droit de l'être. Alors, j'ai cherché une place d'infirmier. Je n'ai rien trouvé. L'administration exige un casier judiciaire. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? La médecine, je ne connaissais que ça. Enfin je passe sur des années terribles. Dix ans ! monsieur, il m'a fallu dix ans pour avoir le droit de retrouver du pain. C'est mon ancien professeur qui a eu pitié de moi. Il m'a sauvé. Je suis infirmier. Voilà mon état.

Et il ajouta toujours avec son rire douloureux :

— Infirmier !... et encore bien heureux de l'être...

Je ne pus m'empêcher de lui dire doucement :

— Oui, mais... tout de même, vous aviez fait un avortement ?

C'est avec violence qu'il me répondit : « Oui, monsieur, oui ! Je vais vous dire comment. Cette petite, c'est son amant, un ami à moi, qui est venu me demander, me supplier... Ils pleuraient tous les deux. A la fin j'ai cédé, j'ai eu pitié, j'ai consenti. Je n'ai pas touché un sou, monsieur, pas un sou ! Et attendez le plus beau : la petite N..., celle qui est morte, ce n'est pas celle-là que j'ai opérée. C'en est une autre, une de ses camarades, qui n'est pas morte



celle-là, qui m'a dénoncé après, et qui a été acquittée, naturellement. Quant à l'amant, lui qui m'avait tant supplié et à qui j'avais rendu le ser-

Ce petit monde papillotant et brillant qui s'agite le soir sous les projecteurs et les feux de la rampe, où il y a tant de braves filles et même tant de filles sages...



C'est une femme qu'on a ramassée, un matin, dans la rue, tout ensanglantée.

vice, on ne l'a même pas inquiétée. Voilà comment ma vie a été brisée !...

Puis il m'expliqua très posément toute une manœuvre ingénieuse et précise d'auto-clave.

C'est seulement en me raccompagnant devant le pavillon du Maître qu'il me retint une dernière fois.

— Les avortements, monsieur !... je sais des hommes connus, honorés, puissants, que ce trafic a enrichis. Moi, je suis là, une victime des avortements ! Au revoir, monsieur !

M^{me} Mossé, sage-femme en chef de la Maternité de Paris, a dit :

« Ce qui met certaines sages-femmes dans la situation d'avorteuses, c'est la sollicitation éhontée dont elles sont chaque jour l'objet. Pauvres — car dans les villes elles sont trop, et dans les campagnes concurrencées par des matrones sans diplômes, partout handicapées par les médecins et les hôpitaux — pauvres, elles sont, sur 12 000 en France, 1 200 à peine qui peuvent vivre de leur profession. Et par centaines, cyniquement, les femmes viennent leur demander de les débarrasser du fruit de leur amour. Elles succombent parfois. »

A cela, M^{lle} Blanche Barbier, sage-femme éminente, fondatrice de la revue *Maternité*, répondait :

« Aucune autre corporation féminine ne peut être comparée à celle des sages-femmes. Nulle ne compte autant d'apôtres qui s'ignorent. Plus d'expérience, plus de science maternelle, plus de responsabilité que leur confèrent leurs diplômes, aucune femme ne peut supporter davantage en

exerçant sa profession plus de fatigue et plus de privations de par l'entraînement par tous les temps et à toutes les heures du jour et de la nuit.

La résistance aux sollicitations ? Il faudrait aussi entendre les sollicitations ! A toutes les misères, à tous les désespoirs, il faudrait apporter la réponse du professeur Tardieu :

« Sur 116 cas d'avortement criminels constatés, 60 se sont terminés par une mort prompte par inhibition, par hémorragie ou par infection. » Voilà la proportion.

Le professeur Pajot, cité par le professeur Genest, estime que les avortements dans le monde sont plus nombreux encore que les accouchements. Et le professeur Lacassagne détermine qu'on peut les évaluer à 450 000 par an.

Ce sont des faits. Ce sont des chiffres. Après cela, je comprends mieux cette sage-femme qui me disait :

— Il arrive que certaines d'entre nous succombent. Souvent ce n'est pas la tentation qui les a entraînées. C'est la pitié qui les a poussées. Beaucoup, parmi celles qui sont coupables, ont agi sans amour du gain. Un accouchement normal leur aurait rapporté autant, davantage même, et sans risques.

Elle me conte des cas : C'est une jeune fille, institutrice de l'État, abandonnée par un fiancé, qui vient la trouver et qui lui dit : « Si vous ne me délivrez pas de ça, je me tue. »

— Et elle s'est tuée, monsieur ! ajoute la brave femme avec émotion. Elle s'est tuée comme elle l'avait dit. Elle a ouvert le gaz dans sa chambre. Alors, n'est-ce pas, on peut hésiter un peu parfois, se tromper sur le devoir...

Dans une enquête comme celle-ci, on rencontre des avorteurs, des avorteuses. J'en ai vu. Je vous les ai montrés.

Mais les avortées ? Elles sont légion. Avec une inconsciente imprudence, elles avouent, elles révèlent, elles se racontent. Ces secrets de femmes qu'elles se livrent entre elles leur paraissent souvent si naturels que presque toujours ils sont gardés.

Cet interne d'un grand hôpital parisien m'explique, flegmatique :

— Des avortées ? Nous en recevons tous les jours ici. C'est une femme, un matin, qu'on a ramassée dans la rue, tout ensanglantée. Prise par l'hémorragie, la nuit, elle a descendu l'escalier de son hôtel. Elle voulait appeler un taxi, se faire conduire à l'hôpital. Elle n'en a pas eu le temps. Elle est tombée. On l'a relevée là au petit matin. On nous l'a amenée. A nous maintenant d'essayer de la sauver. Que s'est-il passé ? Nous ne pouvons même pas le lui demander. Officiellement, nous devons faire semblant de l'ignorer. Mais tout de même, il faut bien l'interroger, pour savoir exactement comment et pourquoi elle a souffert.

— De la morale ?

— A quoi bon ? On n'a pas le temps. Moi je leur dis : « Tu as fait une bêtise, ma petite, ça peut te coûter cher ! Si tu savais

(Suite page 14.) MARCEL CHABERT.



A gauche : Après la faute elle peut, à l'hôpital, être soignée et, quand c'est possible, être sauvée. Une victime de moins...



LE

De gauche à droite :

Voici le paysan Howath, qui fut le complice de « Pipas Pista » pour tous ses crimes, et semble en avoir eu, personnellement, quelques-uns de plus sur la conscience. Ne dirait-on pas, vraiment, une bête humaine ?

La veuve Böresök était une femme de quarante-cinq ans, qui en paraissait soixante. Le regard dur, un grand front bombé, la bouche implacable et dure... elle n'avait rien pour charmer.

Un crâne au papier de verre, des épaules de grenadier poméranien, tel apparut Veczernyes, l'amant de la veuve Böresök.

Ce malheureux fut « suicidé » par les soins de la terrible femme-homme. Le meurtre avait été ordonné par la propre épouse de la victime. Pipas Pista et Howath trouvèrent une aide appréciable pour la mise en scène du suicide dans le valet de ferme Veczernyes.

Victoria Földi, qui prit, en même temps que la culotte, le nom de Paul Rieger, mais que toute la Puszta hongroise connaissait sous le nom de Pipas Pista, avoue avoir commis, de la même façon, cent quatre-vingt-trois assassinats... Et peut-être en a-t-elle plus encore sur la conscience, ceci sans compter ceux qui reviennent sans cesse à son complice Howath.

Le juge d'instruction de Szegedin (Hongrie) se balançait sur sa chaise et tirait de sa pipe des bouffées régulières, qu'il expédiait vers le plafond. — Étrange, tout de même ! finit-il par dire, cette collection de suicides dans les villages isolés de la Puszta (la plaine hongroise). Tous de la même façon ! Par pendaion. Des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, tirant une langue d'une aune et le visage bleu. Neuf sur dix accrochés à l'espagnolette de la fenêtre, alors qu'il n'y avait qu'à poser le pied par terre pour échapper à la mort ! C'est une épidémie !

— Vous savez, monsieur le Commissaire, dit à son tour le secrétaire, que l'obsession collective du suicide existe. Cela devient une idée fixe, une hallucination, une hypnose. J'ai fait mes études criminelles, vous

le savez, à Paris.

Eh bien, chaque fois qu'un désespéré se jetait du haut de la colonne de la Bastille ou de l'arc de triomphe de l'Étoile, et que cela paraissait dans les journaux, il y avait, le lendemain, les jours suivants, des imitateurs.

« Quelqu'un se brûle-t-il vivant ? Immédiatement, quelle que soit l'horreur de cette forme de suicide, vous en aurez de nouveaux exemples. La pendaion est actuellement en vogue par ici. Demain ce sera le revolver.

— Non, Stéphane, et pour cause ! Les paysans hongrois n'ont guère d'armes. Puis ils sont arriérés, simples d'esprit parfois, illettrés complètement. L'idée du nœud coulant est la première qui vienne à leur esprit, parce qu'ils ont toujours une corde sous la main et savent nouer un joug ou tendre un collet.

« C'est pour cette raison que je n'ai pas cherché ailleurs. Mais la Hongrie a été le théâtre, si souvent, de crimes étranges, perpétrés dans des conditions extraordinaires, que j'ai envie d'envoyer sur les lieux Nicolas Prorok.

« Si notre meilleur détective ne trouve rien, eh bien, on jettera les bases d'une « campagne morale ». Par conférences et par exemples, appuyés sur la presse locale, nous ferons ressortir que le suicide est un crime à la fois et une lâcheté.

— Parfait, patron. Dois-je faire appeler le détective ?

— Oui. Et tout de suite.

Trois jours plus tard, un homme, en gros souliers, vêtements de travail, un

baluchon sur l'épaule au bout d'un bâton de noisetier, suivait la route qui mène à Athokhaza, un petit village perdu dans la plaine.

La Puszta hongroise ? Imaginez une Beauce vingt fois plus grande que la Beauce. De part et d'autre de la route ondulent au vent des champs de blé, sans

plus bavards. On avait tendance, dans la Puszta, à craindre les gens de la ville, à régler ses affaires soi-même. Prorok se souvenait d'une réflexion. Un père, dont le fils avait été tué à coups de faux, disait : « Je regrette que l'on ait arrêté l'assassin. J'aurais bien réglé cela à moi tout seul. »

Aussi le détective, pour se rendre au cœur de la « région des suicidés », avait-il tenu à prendre l'aspect d'un valet de ferme, cherchant de l'embauche. Dans trois semaines ce serait la moisson ; on devait recruter d'ores et déjà les gaillards vigoureux, aptes à balancer la faucille douze heures par jour.

Prorok, fier pourtant de sa chevelure noire et ondulée de vrai tzigane, avait poussé le courage professionnel jusqu'à se faire raser la tête, ce qui lui donnait l'allure d'un parfait bagnard. Mais, ainsi, il était « nature » et chantait en arpentant la route.

Ce n'était pas qu'il considérait sa mission comme utile. Il avait obéi au vœu de son chef, certes. Mais dans son for intérieur, il ne croyait pas à autre chose qu'à la folle de gens très éprouvés moralement depuis la guerre. Pour réaliser — de façon impeccable — la mise en scène d'une centaine de suicides (c'était à peu près

VAUTOUR DE LA PUSZTA

fin. Pas une colline pour ainsi dire, pas un arbre. Seule la Russie, et le Manitoba, aux États-Unis, peuvent présenter des horizons pareils.

La terre, noire et riche, fait monter des épis trois fois plus hauts que les nôtres. De ci, de là, tous les vingt kilomètres, une ferme au toit de chaume émerge à peine de la « mer blonde ». Dans une saleté, une promiscuité indescriptibles, vivent parmi les cochons et les vaches des hommes, des femmes auprès desquels les paysans français des régions les plus mal partagées feraient figure de grands seigneurs. Race brutale, têtue, au front bas, qui porte sur sa figure l'âpreté au gain, la méfiance, et, dans la tête, on ne sait quelles superstitions redoutables.

Tout cela vit ensemble, travaille ensemble, dort ensemble, sans le moindre souci de pudeur, voire de fidélité. Mais tous ces paysans, qui volontiers échangent entre eux les pires secrets, savent au contact d'un étranger, garder lèvres closes et front buté.

Nicolas Prorok le savait bien. Il avait déjà eu l'occasion d'enquêter sur des crimes de village ; il n'ignorait pas que la seule apparition d'un « monsieur de la police » aurait pour effet de faire taire les

nombre indiqué par les statistiques, depuis un an, dans un rayon de cent kilomètres), il eût fallu un « génie du crime » qui ne semblait guère devoir être l'apanage des curieux paysans de la Puszta. Enfin ! on verrait bien...

Le dernier en date des suicidés avait nom Istvan Böresök. C'était un homme de petite taille, très brun, qui vivait avec sa femme dans une ferme. On l'avait trouvé, un jour, pendu à la poignée de la fenêtre ; et le médecin d'Athokhaza avait délivré le permis d'inhumation. Böresök, blessé sur le front serbe, était revenu de la guerre, disait-on, neurasthénique ; et sa femme lui faisait la vie dure.

Prorok se présenta à la ferme. Il fut reçu par un colosse à l'aspect patibulaire, qui, après lui avoir dit brutalement « qu'il ne voulait pas déranger la patronne pour ça », lui tourna le dos. Étonné de voir là un homme qui lui paraissait parler en maître, le détective insista pour parler à la veuve Böresök.

L'autre, haussant les épaules, alla chercher sa maîtresse, qui se trouvait dans la cuisine. Prorok remerciant le ciel de lui avoir fait une ouïe étonnante, entendit ceci :



Gaston, et presque malgré moi, autant dire, que, pour quinze ans, je suis devenu un « marlou ».

« Indigne rejeton d'une bonne famille de cultivateurs, je gardai, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque où je quittai la classe pour la caserne, une conduite vraiment impeccable. Mais j'eus le tort de m'engager dans l'infanterie coloniale. J'avais été vivement impressionné par les affiches où l'on voit, assis dans une posture négligente sur la rambarde d'un beau navire, un jeune soldat casqué de blanc, sanglé dans un uniforme kaki, auquel un sous-officier, souriant, barbu et paternel, montre des rivages enchanteurs... Mais, au 6^e régiment où je fus affecté, la discipline militaire me devint vite insupportable et, mon mauvais caractère aidant, je rossai, un soir de bombe, un sous-officier dont j'avais particulièrement à me plaindre. Cinq ans de travaux publics me payèrent de ma brutalité.

« Dès mon arrivée sur la terre africaine, je fus envoyé au camp de Dar Bel-Amerit, où je travaillai à la construction d'une voie ferrée, au kilomètre 18 notamment.

« Après trois ans d'extraction de cailloux, travail épuisant pour mon corps mal sustenté, trois ans de bagarres, de vilénies, de saletés de toutes sortes et de punitions de toutes espèces, je fus amnistié et réintégré dans un régiment régulier à Taza.

« Mon séjour aux Travaux publics avait fait de moi un autre homme. Indiscipliné, je l'étais toujours — car le bagne militaire n'a jamais maté personne — mais, de plus,

A gauche : J'avais été vivement impressionné par les affiches où l'on voit assis sur la rambarde d'un beau navire...

mais lui-même et de ne pas attendre le bon plaisir des femmes.

« Un matin, je quittai Taza sac au dos pour le poste de Raz-El-Ksar. A Bel-Farah, une violente bagarre éclata entre un groupe des nôtres et un groupe de légionnaires. A la suite de cette bataille, je fus accusé d'avoir fendu le crâne d'un légionnaire d'un coup de manche de pioche. Bien entendu, je niai désespérément et m'en tirai avec quarante-cinq jours de prison, dont huit de cellule. Cette peine purgée, je restai en subsistance au poste de Bel-Farah, dans l'attente d'un prochain convoi. C'est durant ce séjour que je rencontrai une fille soumise indigène, répondant au nom de Zolheja.

« J'ai connu beaucoup de filles dans ma vie, mais je certifie que rarement j'en ai vu d'aussi extraordinaires que cette Marocaine. Elle satisfaisait chaque jour sa centaine de légionnaires avec une impassibilité de machine. Celui qui avait rendu Zolheja heureuse pouvait passer pour un fameux lapin.

« Et naturellement, interrompîmes-nous, vous l'avez rendue heureuse ?

« Naturellement, acquiesça Gaston en baissant les yeux modestement. Aussitôt je décidai de frapper un grand coup. L'indigène est réfractaire de nature à l'idée de donner de l'argent à « son homme », considérant qu'elle paie sa protection assez cher en le recevant pour rien dans son lit ; comme je ne pouvais penser que Zolheja constituait une exception à la règle, je fis preuve d'une audace que j'admire encore après quinze années en offrant à la « bicote » de devenir son ami en titre, moyennant finances s'entend. Fatiguée, elle accepta en réclamant une nouvelle caresse. Mais,

avant de la satisfaire, l'exigeai d'elle la promesse qu'elle me remettrait un acompte. Zolheja était vaincue, Zolheja dit encore oui.

« Quelques instants après, deux cent cinquante francs allaient rejoindre dans ma poche ce qui restait du dernier envoi de Dolores. De joie, en sortant, je lançai moi-même un « képi » en l'air !

« Vous n'aviez pas de remords, Gaston ?

« Des remords ! s'exclama-t-il. Bien au contraire ! Pour avoir réussi à faire d'une Marocaine ma femme, je m'estimais maintenant un as.

« L'ambition de Gaston, maintenant, était d'augmenter la petite troupe d'esclaves amoureux grâce auxquelles il pourrait chaque soir, fréquenter les bars et se pavaner, dans le quartier réservé de Bel-Farah, vêtu de drap fin d'officier.

« A Dolores et à Zolheja, il ne devait pas tarder à ajouter une « triplarde ». De Bel-Farah, je fus envoyé, pour continuer mon service, à Kiffane, poste principal, qui me détacha au blockhaus de Souk-El-Had. La guigne me poursuivait toujours, je fus précipitamment évacué à Taza et j'échouai à l'infirmerie du camp Girardot, ayant gardé d'une nuit passée avec une Mauresque du Souk un souvenir cuisant et douloureux.

« Pendant mon séjour à l'infirmerie, je sortais presque tous les jours, pour voir Dolores et m'offrir quelques distractions. L'argent ne me manquait pas, car à celui que je touchais presque quotidiennement de l'Espagne venait s'ajouter celui que je recevais avec régularité de Zolheja... Malheureusement, au cours d'une de ces promenades irrégulières, je fus pris et après une nouvelle condamnation, expédié à Bou-Denib, petite ville de l'extrême-sud

GASTON VRAI "MAC"

Souvenirs authentiques d'un « vrai de vrai » recueillis par Harry Grey et Christiane Hubert

Ces souvenirs d'un « mac » ont été recueillis, après plusieurs semaines d'efforts, par nos excellents collaborateurs Harry Grey et Christiane Hubert. Il est particulièrement difficile de faire parler un homme dans ce « milieu », où le silence est la première et la mieux respectée des lois. Aussi l'histoire de Gaston le « vrai de vrai », l'histoire sincère et vécue, constitue-t-elle le plus sensationnel témoignage sur un monde dont beaucoup ont parlé, mais que bien peu peuvent se vanter de connaître réellement.

L'Afrique, école des hommes d'amour.

C'ÉTAIT l'heure louche où, dans toutes les ruelles qui avoisinent le « Sébasto », se déverse la troupe mélancolique des filles. Chaque porte d'hôtel borgne recelait un sourire ; chaque carrefour offrait, haut troussées, des cuisses gainées de soie ; moulées dans des tricots bariolés ou s'avachissant dans des corsages de satin noir, partout s'offraient des poitrines. Des cigarettes pendaient au coin des lèvres peintes ; sur les pavés, le claquement des hauts talons rythmait la monotone marche du plaisir et, dans une atmosphère écumante, faite de parfums de bazar, de plaisanteries obscènes et de basse crapulerie, des voix rauques marchandaient l'amour.

Non loin du square des Innocents, hanté par les clochards pouilleux que les déchets des Halles attirent, nous médions, autour d'une table de bistrot, le monologue amer que venait de nous débiter tout d'une traite un homme grand, brun et mince, qui eût été presque élégant sans ses vêtements fatigués et son chapeau verdâtre.

« Foi de Gaston, reprit soudain notre interlocuteur en frappant du plat de la main la table poisseuse, foi de Gaston, j'en ai assez de ce métier ! Mac, je l'ai été pendant quinze ans, et non sans orgueil, je l'avoue. Mais je connais aujourd'hui l'enfer que j'ai traversé, je veux me refaire une existence aussi propre que possible. Vous m'y aidez, n'est-ce pas ?

« C'est juré.

« Alors tirez votre stylo et posez-moi toutes les questions que vous jugerez utiles. La vie d'un « mac », c'est loin d'être beau, mais j'espère qu'en la racontant, aussi sincèrement que possible, j'en détournerai de pauvres gars qui, comme moi, s'y brûleraient les ailes et paieraient pendant des années l'erreur d'une nuit de veulerie...

je m'étais fait de la vie une idée nouvelle et j'étais décidé, par n'importe quel moyen, à me « défendre »...

« Un soir, à Taza, je fis dans une maison spéciale la connaissance d'une fille de joie. Elle était Espagnole et s'appelait Dolores. Je l'avais prise pour ses yeux noirs et sa peau mate ; la minute d'oubli que j'avais cherchée en ce mauvais lieu venait de se terminer et j'allais, en toute hâte — car le temps de ces femmes est cher — redescendre dans la salle commune, quand les mains de la belle m'agrippèrent. Aussitôt, pensant qu'elle voulait le prix de ses caresses, je lui tendis les trois francs auxquels ses faveurs avaient été taxées. Mais elle me repoussa violemment :

« — Zé né veux rien de toi, zézayattelle.

« Et elle ajouta, en m'enlaçant :

« — Né t'en vas pas encore. Si zé té plais, reste avé moi.

« Quel soldat eût résisté, dans un bouge de Taza, à une déclaration si directe ? Je restai. La nuit s'écoula, passionnée. Puis, avant l'aube, comme j'allais partir pour arriver à la caserne avant l'appel, Dolores me prit par la main :

« — Zé t'aime, me dit-elle dans un dernier baiser. Si tu veux, maintenant, c'est toi qui seras mon homme.

« J'étais encore dans l'ivresse d'une si triomphante conquête. Réellement, j'étais flatté, fier de moi ; j'avais, n'est-ce pas, la vanité de l'extrême jeunesse, accrue par celle du bat' d'Al. Malheureusement, celle-ci était encore plus forte que l'autre : « dur », je devais me conduire en « dur ». Sinon, je me serais en quelque sorte déshonoré à mes propres yeux. Je pris donc un air arrogant pour répondre à Dolores :

« — Je veux bien être ton homme, ma petite ; mais, tu sais, je connais la musique. Si je suis ton homme, tu « raques » !

« J'ajoutai même, en gonflant mes pectoraux :

« — On ne la fait pas à Gaston.

« Cette fois, la tendresse de l'Espagnole se transforma en une admiration visible. D'un saut, elle fut à bas du lit et, toute nue, courut à une cachette connue d'elle seule :

« — Tiens, mon séri, voilà quinze balles. Réviens demain.

« Sans dire merci, j'empochai l'argent. Désormais j'étais un « mac ».

Comblé involontairement par sa première conquête, Gaston décida d'attaquer désor-



l'exigeai d'elle la trait un acompte. heja dit encore oui. prs, deux cent t rejoindre dans t dernier envoi de ant, je lançai mon

remords, Gaston? xclama-t-il. Bien ir réussi à faire me, je m'estimais

maintenant, était troupe d'esclaves telles il pourrait, les bars et se r réservé de Bel d'officier. il ne devait pas plarde.

tus envoyé, pour à Kiffane, poste au blockhaus de me poursuivant nment évacué à rmerie du camp 'une nuit passée Souk un souvenir

à l'infirmerie, je jours, pour voir ues distractions. t pas, car à celui quotidiennement outeur celui que je de Zolheja... Mal- d'une de ces je fus pris et, mination, expédié de l'extrême-sud.

Là, au cours d'une bagarre entre soldats et indigènes, je me battis si bien qu'une Juive, Rachel, me remarqua. A la fin de la nuit, elle était ma maîtresse et j'emportais en souvenir d'elle cent vingt francs et la promesse qu'elle travaillerait pour moi désormais.

— Mais, intervenons-nous, l'autorité militaire ne s'inquiétait pas de savoir que, dans une caserne, un soldat français faisait ouvertement le métier de souteneur ?

— Que vouliez-vous qu'elle fit, sinon ne pas me rater dès que je commettais une bêtise. Et je vous jure qu'elle n'y manquait pas... Cependant, à Fez, entré à nouveau à l'hôpital, j'avais réussi à trouver un bon filon militaire : on m'avait accepté comme coiffeur.

« C'est à cette époque que je rencontrai ma « quadruplarde », Gaby, une Française de Mâcon, entraînée dans un des plus beaux dancings de la ville. Naturellement, non contente de faire boire et de faire danser les clients sérieux, Gaby leur offrait son joli corps. Avec ma vareuse d'officier et mon portefeuille bourré de billets de banque je pouvais passer pour un client sérieux ; Gaby m'invita, je dansai et je plus. Aux heures tendres du matin, après une dernière étreinte, comme Gaby, la chair lassée, se pelotonnait dans mes bras, je lui proposai durement de devenir son « homme ».

« Ah ! la sale gosse ! L'effet ne fut pas celui que j'attendais. Elle m'abreuvait d'injures et refusa net ma proposition. Mais je n'étais plus un débutant, je ripostai par une raclée magistrale et j'obtins immédiatement cent cinquante francs, promesse d'un avenir doré... On est « dur » ou on ne l'est pas. Et puis, qui veut la... « comptée » veut les moyens de l'obtenir.

A ce moment, la voix de notre interlocuteur se nuança d'amertume :

— Ce quatrième mariage ne me réussit d'ailleurs pas. On ne retient pas une femme par la peur. Avec Gaby, j'allais m'apercevoir que tout n'est pas facile dans le métier d'homme du « milieu ».

« Cette gueuse-là m'en fit voir, pendant la courte période de notre liaison, de toutes les couleurs. Son tempérament de « femme à béguins » ne lui permettait pas de rester fidèle à un seul homme, et bien souvent elle s'offrait des distractions sur lesquelles je ne percevais aucune dime. De plus, elle me faisait des scènes violentes et me menaçait de la police. Je finis par avoir peur moi-même et, un soir, je la quittai sur une dernière raclée.

« Ces numéros-là sont moins rares qu'on pourrait le penser ; le plus fort a bien du mal à garder une « femme à béguins », et nombreuses sont celles qui réussissent à se débarrasser de leur encombrant protecteur, à leur « faire la malle », comme on dit... Le plus souvent d'ailleurs, si l'homme retrouve son infidèle, huit jours ou huit ans plus tard, il ne manque pas de se venger.

« Un soir, me trouvant dans un beuglant de Fez en compagnie d'un légionnaire, je vis soudain mon compagnon esquiver un geste de surprise ; une chanteuse française commençait à lancer, sur l'étroite scène du lieu, une « goulante » à la mode.

« — Reluque-moi cette poule, grinçait-il entre ses dents. C'est une « ancienne » à moi qui m'a « fait la malle », la salope !

« Je me tus, sachant qu'en pareil cas, il est préférable de n'émettre aucune opinion, tandis que le légionnaire continuait :

« — Faut qu'elle paie... il le faut ! Et, parole d'homme, elle va payer tout de suite !

« Ce disant, il se leva, sortit et revint quelques instants après, tenant dans la main un paquet enveloppé dans un journal. Quand la chanteuse passa près de lui pour faire la quête, il se dressa soudain et lui plaqua en pleine face son paquet.

A gauche : Elles s'appelaient Dolorès, Zolheja, Rachel. C'étaient les femmes de Gaston.



Un soir à Taza, dans une maison spéciale...

« La figure souillée d'une matière immonde, la chanteuse poussa une exclamation de dégoût, tandis que l'homme vociférait :

« — Tu m'avais plaqué, maintenant nous sommes quittes !

« Toute la salle, qui avait compris, partit d'un immense éclat de rire.

A l'évocation de cette scène, notre homme se mit à rire lui-même, mais son rire ne fut sans doute que le pâle écho de celui qui retentit jadis, là-bas, dans le beuglant enfumé.

— Ne pouvant me faire à l'idée que j'avais perdu une femme, je mis la main sur une petite bonne d'hôtel qui me versa quelques subsides et me fit même cadeau d'une bague. Mais mon service tirait à sa fin. Je fus enfin rapatrié en France, au bout de quatre ans de bled, et, avant de partir, je rompis, malgré les larmes de Dolorès, avec tout ce qui pouvait me rappeler de près ou de loin la terre d'Afrique, laquelle représentait pour moi mon apprentissage de « mac », mais un apprentissage si dur que je ne pouvais pas le regretter. D'ailleurs, je me promettais de bonnes vacances grâce au congé de convalescence que j'avais obtenu et que je passai d'abord dans ma famille.

— Et là, dans ce foyer paisible où, nous avez-vous dit, vivaient des braves gens, vous n'avez pas eu le remords de votre vie passée, vous n'avez pas repris goût au travail ?

— Un peu, avoua Gaston, mais si peu. Un soir, à Prats-de-Mollo, où se trouve le dépôt de convalescence des coloniaux, je fus saisi par la splendeur du paysage. Le soleil descendait derrière les montagnes, une poésie puissante m'étreignait : « Mon vieux Gaston, me dis-je, tu vas devenir un autre homme. Maintenant tu vas laisser les femmes, travailler, te marier, fonder une famille... » Et je pensai, les larmes aux yeux, à mes parents, si bons pour moi...

« Mais, bast ! Les souvenirs du bagne de Dar-Bel-Amerit furent les plus forts et, dès que je repris du service au 22^e colonial à Marseille, je succombai à la tentation. Une femme, Julia, qui travaillait en maison, — puis deux, Ginette, qui arpentait le soir le cours Belzunce, — puis trois, Berthe, dont je fis la connaissance à Aix, remplacèrent mon harem marocain.

(A suivre.)

HARRY GREY et CHRISTIANE-HUBERT.

PROCHAINEMENT :
MATRICULE
4 6 . 6 3 5

Au-dessous : Un soir, me trouvant dans un beuglant de Fez, en compagnie d'un légionnaire...

Supplices japonais

Le Japon, comme les grandes nations, est depuis fort longtemps organisé pour lutter contre les criminels et réprimer les crimes. Tout est relatif, évidemment, si l'on compare le Code japonais avec celui des grands pays européens ; mais, quoi qu'il en soit, le crime ne passe pas inaperçu et impardonné dans le pays de M^{me} Chrysanthème.

Il y a une cinquantaine d'années, cette répression était même particulièrement terrible.

Personne n'ignorait, à Yeddo, que les prisons de Castel avaient leurs chambres de tortures, leurs oubliettes et des sinistres réduits pour les exécutions secrètes, pareilles, dans leur genre, aux lieux de torture de notre ancien Châtelet et de notre Mont-faucon.

Chaque interrogatoire d'un délinquant était accompagné infailliblement d'une multitude de coups de bambou.

Le juge commençait d'abord par dérouler l'acte d'accusation sous les yeux du prévenu, et si celui-ci ne répondait pas comme on l'attendait de lui, il était aussitôt rossé de la belle façon.

C'en était fait de lui s'il recourait au mensonge ou s'il niait sa culpabilité. On le forçait à s'agenouiller sur l'arête tranchante d'un bloc de bois, devant un feu, et, quand il était ainsi placé, on entassait, sur ses genoux repliés de grosses pierres plates. Sous cette pression, l'arête vive pénétrait dans les chairs du patient, qui, ensanglanté et souffrant horriblement, ne tardait pas à avouer tout ce qu'on voulait lui faire avouer.

Devant un juge japonais, tout homme soupçonné d'un crime était considéré comme coupable.

Dans le dépôt des prévenus, on trouvait toujours une vingtaine de prisonniers. Ceux-ci étaient revêtus d'une espèce de blouse grossière de cotonnade bleue, et comme il ne leur était jamais permis ni de se raser, ni de se coiffer, ni d'avoir soin de leur personne, peu de jours suffisaient pour les rendre immondes et dignes de mépris et de dégoût.

Ces détenus n'avaient pour lit que des nattes étendues par terre, et leur seule nourriture consistait en quelques livres de riz. Les prisonniers étaient soumis à un silence absolu, à l'exception toutefois des condamnés à mort.

Dans ce cas, au moment où les hommes d'armes venaient l'enlever de sa geôle, ses co-détenus avaient le droit de pousser des cris de douleur et de condoléances. Cela fait, tout devait rentrer dans le calme le plus complet.

Les lois du Code Giaghersuma ne comprenaient que la détention perpétuelle accompagnée de peines corporelles ou la mort immédiate après jugement.

Les grands, les bonzes, les attachés du gouvernement étaient seuls punis par la déportation, et les lieux de leur exil étaient d'ordinaire les îles de Sado, d'Okis, d'Isun

et de Fatsisir. Dans ces îles, ils demeuraient dans une liberté relative et on les occupait à façonner des étoffes de soie.

La punition par emprisonnement était pratiquée dans des cellules aux murs lisses et très élevés, au Tobi, où résidaient les gouverneurs de Kanaquina.

Ceux que l'on gardait là recevaient tous les jours, pour leur alimentation, une boule de riz et un tempo, morceau de cuivre valant quinze centimes qu'ils donnaient au geôlier, moyennant quoi celui-ci leur remettait quelques fruits ou des légumes.

D'ordinaire, l'emprisonnement était toujours accompagné par quelque châtimement corporel, c'est-à-dire par la marque ou le fouet.

Les voleurs qui étaient convaincus d'avoir dérobé quarante *itsibous* — à l'époque cela représentait une centaine de francs — étaient marqués ; mais au lieu d'employer un fer chaud, le bourreau utilisait une sorte de lancette au moyen de laquelle il pratiquait sur le bras une incision en forme de croix, dans laquelle il infusait de la poudre à tatouer, si bien que la marque était indélébile.

Cette opération se pratiquait à la fois dans deux pièces attenantes à la prison. Le condamné était maintenu à genoux dans la première, à côté d'une palissade au centre de laquelle s'ouvrait un guichet dans lequel il passait le bras et, de l'autre côté, dans le compartiment libre, un chirurgien, le fer en main, pratiquait la coupure ordonnée par le texte du jugement avec tous les soins possibles.

Le voleur japonais qui récidivait recevait les incisions pour autant de marques que l'indiquait le taux du larcin commis, de telle façon que, pour chaque somme de quarante *itsibous* dérobés, il avait autant de marques chevronnées qui le désignaient à la police comme un repris de justice de telle ou telle valeur. Seulement, les dernières marques étaient pratiquées sur la peau du front avec accompagnement de coups de fouet.

Cette flagellation était dirigée, du reste, selon les forces de celui qui la subissait, car un médecin assistait au supplice et, tenant le pouls du patient, dosait la durée des coups et arrêtait la justification quand il le jugeait convenable et surtout nécessaire.

Les criminels ayant été marqués plus de vingt-quatre fois étaient, de par la loi, condamnés à la peine capitale.

L'exécution de ces misérables n'avait lieu que quand leur nombre s'élevait à quatre ou cinq.

On amenait alors tous ces malfaiteurs sur le lieu du supplice, où, les uns après les autres, ils subissaient leur arrêt de mort par la décapitation faite au moyen d'un sabre particulièrement bien affilé.

Chaque cadavre était ensuite roulé dans un sac de paille et on livrait ces dépouilles mortelles aux gentilshommes qui les avaient retenues afin de se livrer sur elles à des exercices de sabre.

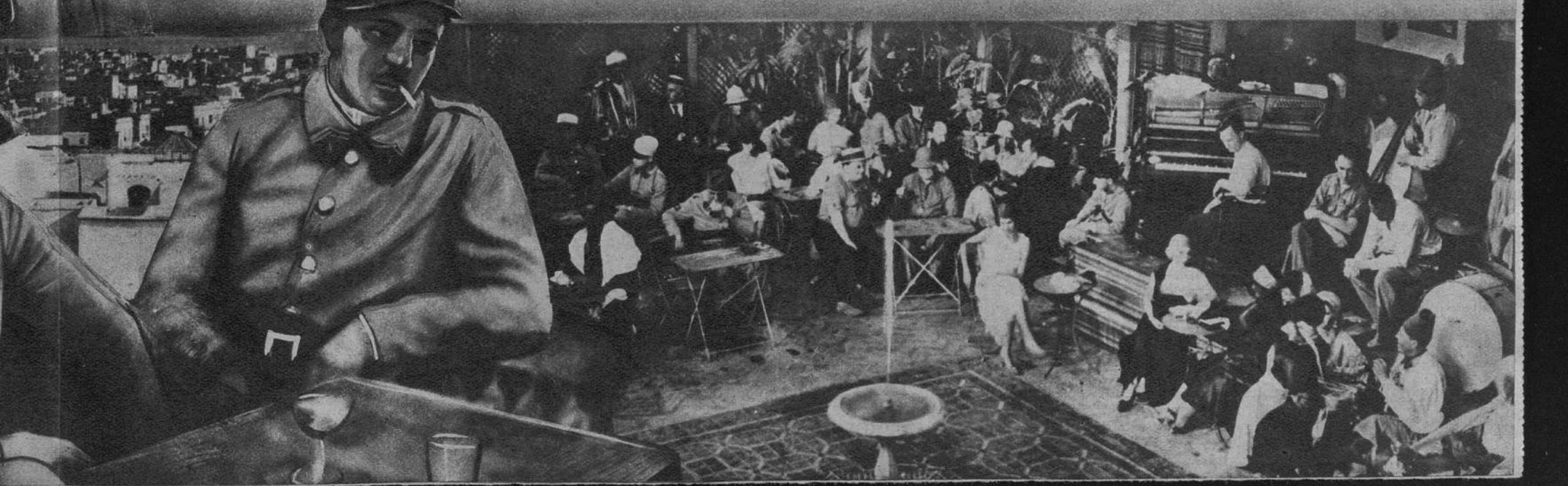
Ces exécutions se déroulaient à l'intérieur des prisons. Seuls les parricides, incendiaires ou meurtriers étaient amenés sur la place publique, montés et ficelés sur un cheval, escortés par les bourreaux et les mandarins préposés à ces sanctions judiciaires, et ils étaient brûlés comme autrefois les hérétiques dans les autodafés espagnols ou portugais.

Les assassins sans circonstances aggravantes étaient décapités. Ils étaient également promenés sur un cheval et portaient au cou un rasoir. Ils étaient précédés de deux porteurs de lance dont la mission consistait à percer le ou les coupables sous les aisselles et de leur donner le coup de grâce au coucher du soleil.

Ces méthodes barbares sont maintenant abolies, mais pourtant la douceur n'est pas encore de règle chez le Mikado, et les justiciables sont traités avec une rigueur particulière, malgré le degré de civilisation des Japonais.

Mais, petit à petit, le temps fera son œuvre, la criminalité japonaise accuse une décroissance marquée et la sévérité de la répression est pour beaucoup dans ce résultat.

JEAN GREY.





les révéler, afin d'enrayer les progrès de cette perversion terrible.

Parents, je vous en conjure, surveillez étroitement le tempérament de vos filles, dès leur plus tendre enfance. Habituez-les aux pratiques qu'exige l'hygiène corporelle, je veux dire à l'hydrothérapie qui détendra et calmera leurs nerfs; obligez-les surtout à une minutieuse toilette intime. Trop souvent la malpropreté donne à la fillette des habitudes qui, chez la jeune fille, deviendront un plaisir exténuant. Qui peut affirmer que les vices ignobles d'une Jeanne Weber, qu'on appela l'Ogresse de la Goutte d'or, ne furent pas le résultat d'une enfance laissée sans soins ?

Il arrive trop souvent que les parents sont de mauvais éducateurs, et il faut avoir le courage de dire que certains instituteurs, que certains médecins se gardent, hélas ! de les avertir. Pour l'avenir de la race, il est nécessaire, à mon avis, qu'on ne laisse pas les enfants dans une ignorance qui peut leur devenir fatale. Tous les parents doivent savoir que, dès la prime jeunesse, on peut, faute de surveillance, contracter de pernicieuses habitudes, souvent inguérissables; il faut qu'on leur apprenne les conséquences morales et physiques de ces perversions.

L'affreux spectacle que je viens de décrire fera-t-il réfléchir les criminalistes, qui s'obstinent à ignorer les désordres mentaux qu'engendre la continence imposée aux prisonniers et aux prisonnières ?

L'accomplissement de l'acte sexuel est un besoin physiologique si impérieux pour tous les êtres, que ceux qui s'en abstiennent sont généralement atteints de troubles graves de la circulation du sang, et ces troubles les font tomber dans une hypochondrie farouche. Si ces maladies atteignent les continents volontaires, qui peuvent user des mille dérivatifs qu'offre la vie en liberté, comment ne s'abattraient-elles pas avec une acuité beaucoup plus terrible sur les misérables emmurés qui, pendant des mois ou des ans, sont perpétuellement obsédés de désirs ?

La société, qui n'a pas su organiser la vie sexuelle dans la vie libre, a voulu la

Un coin de Fresnes, du côté des cuisines. (H. M.)

supprimer dans les prisons; les résultats sont lamentables. Aussi de nombreux docteurs pensent-ils, comme nous, qu'il serait humain de réformer cet état de choses. Voici ce qu'écrivait déjà A. Wistrand, en 1834: « Quand on voit la quantité de vices et de crimes que la loi est obligée de punir pour la garde de la société, comme la sodomie, le proxénétisme, l'impudicité, le viol, l'adultère, l'infanticide, l'avortement artificiel ou l'exposition d'enfants, etc., combien n'en doit-on pas attribuer aux conditions inévitables contre nature dans lesquelles nous vivons ?... Outre ces crimes, il faut bien souvent attribuer le suicide, l'aliénation mentale, la folie, les accès de fureur, l'imbécillité, l'hystérie, les spasmes, etc., au besoin sexuel non satisfait ». Le professeur Antön Nyström affirme que « l'abstinence sexuelle complète pendant une assez longue période ne peut être supportée sans entraîner des troubles à la fois dans le corps et dans l'esprit. » Havelock Ellis, qui a publié de nombreux ouvrages sur la question, raconte qu'un célèbre gynécologue, le Dr Tilt, a depuis longtemps remarqué que l'abstinence chez la femme peut déterminer une irritation des ovaires et parfois une ovarite suraiguë, surtout chez les veuves et chez les femmes emprisonnées. Freud, l'éminent psychanalyste autrichien, pense « qu'il est impossible de prendre la défense de la morale sexuelle conventionnelle. Nous pouvons dire sans façon à la société que ce qu'elle appelle sa morale coûte plus de sacrifices qu'elle n'en vaut et que ses procédés manquent aussi bien de sincérité que de sagesse ».

J'arrête les citations, ne voulant pas que ces pages où je raconte ma vie de prisonnière forment un ouvrage de compilation. Toutefois, je tiens à signaler que le philosophe Kant, l'auteur de la *Critique de la raison pratique*, considérait la continence « comme dangereuse pour la vie morale ».

De même qu'il me fut désagréable, le jour de mon arrivée à Fresnes, de quitter mon dernier vêtement devant une surveil-

Une vue du quartier cellulaire. On voit les préaux de promenade et le chemin de ronde servant à la surveillance des prisonniers en promenade. (H. M.)



SOUS LA CAGOULE

VI

SEXUALITÉ EN PRISON

DANS une des cellules de la première galerie vivait une jeune fille de vingt-quatre ans, grande, maigre, mais assez jolte, qui avait été condamnée pour vol domestique. Ses pommettes saillantes étaient trop roses, ses yeux trop brillants sous des paupières diaphanes, sa poitrine trop étroite: autant de stigmates dont l'avait marquée la phtisie.

Lorsque nous entrions chez elle, nous la trouvions presque toujours assise, de biais, sur l'un des coins de sa chaise, les jambes serrées, le buste redressé, la tête rejetée en arrière, les yeux fixes, dans une attitude extatique qui aurait pu faire croire aux visiteuses non averties que cette fille était la proie du mysticisme le plus délirant.

Ces crises, en réalité, avaient une tout autre cause. La jeune servante, nymphomane invétérée, était la perpétuelle victime torturée, et cependant heureuse, d'un corps trop ardent, d'une chair trop exigeante.

Comme font toutes ses collègues depuis quelques années, elle avait l'habitude, au temps de sa liberté, de passer au dancing ses soirées; elle y rencontrait naturellement ces jeunes hommes à l'élégance suspecte, hôtes ordinaires de tels lieux, pour qui les boniches sont une proie facile. Ces garçons-là n'accordent pas gratis leurs faveurs, et cette malheureuse, pour entretenir son chéri, se mit à emprunter clandestinement à la caisse de ses patrons. Prise un jour en flagrant délit, elle fut condamnée.

Un matin, nous la trouvâmes étendue sur le sol de sa cellule. Elle semblait morte. Son corps avait la raideur d'un cadavre, et ses yeux, grands ouverts, étaient révulsés. Nous penchant pour la relever, nous vîmes que la sueur ruisselait sur son visage. Lorsqu'elle revint à elle, elle éclata en sanglots. Longtemps elle ne put contenir ses larmes.

J'ai recherché les causes de cet épouvantable vice. J'en ai découvert quelques-unes et je pense qu'il est de mon devoir de



lante, il m'est pénible aujourd'hui d'abandonner toute pudeur pour analyser les sensations que la chasteté obligatoire me fit éprouver.

Je suis une femme équilibrée, une femme affreusement normale. Avant mon arrestation j'ai toujours commandé à mes sens, qui d'ailleurs n'étaient pas très exigeants, et ma pensée ne s'attardait guère aux évocations voluptueuses. Mes rêves ne m'emportaient pas plus aux paradis artificiels que peuplent les succubes qu'aux rives infécondes de Lesbos où résonnent les appels de Sapho. Pourtant, après quelques semaines d'incarcération et de nuits solitaires, je dus constater qu'un changement radical s'opérait dans mon organisme. Souvent, quand venait le soir, j'étais fiévreuse, inquiète, haletante, et je réprimais péniblement les frissons qui parcouraient mon corps. Je m'agitais longtemps sur ma couche, avant de trouver le sommeil, tourmentée dans ma chair et dans mon esprit par des désirs lancinants. A ces moments j'avais l'horreur de tout et de moi-même et je souhaitais qu'une embolie me foudroyât. Je souffrais chaque mois comme aux premiers temps de ma puberté. Ce n'est qu'en me faisant violence que je parvenais à vaincre ces obsessions, ces malaises, mais combien d'autres s'y abandonnaient !

On peut affirmer que les prisonniers considèrent presque tous la continence comme le châtiement le plus pénible, et le déséquilibre, moral et physique, qui en résulte ne me paraît guère de nature à amender les délinquants. Ceux-ci acquièrent surtout des vices rédhitoires, et je me demande ce que la société peut y gagner ? D'ailleurs, la suppression des relations amoureuses ne lèse pas seulement les prisonniers ou les prisonnières; elle lèse aussi ceux ou celles qui leur sont attachés par les liens de la chair. Qu'advient-il d'un ménage où l'un des conjoints est en prison ? Celui qui est libre est presque fatalement condamné à céder, un jour ou l'autre, aux tentations qui l'entourent. Dès lors commence une vie faite de mensonge, de suspicion, de haine, qui finira souvent par un drame, et dont les enfants seront, malgré leur innocence, les victimes les plus durement frappées.

Ne pourrait-on autoriser les prisonniers à recevoir de temps à autre leur conjoint, comme on les autorise à correspondre et à converser ? L'institution d'un contrôle eugénique, doté du pouvoir de stériliser les avariés, empêcherait la reproduction des dégénérés.

A gauche : Le grand quartier général vu de haut. (H. M.)

Jeanne HUMBERT
Auteur de "SOUS LA CAGOULE"
LE POURRISSOIR
(Saint-Lazare)
CHOSSES VUES, ENTENDUES et VÉCUES
Préface de Victor MARQUERITTE
Un fort volume illustré de photos hors-texte... **10 Francs**
aux Editions PRIMA, 44, rue Servan, PARIS-XI.

LE BRULEUR DE CADAVRES

principaux Legot et Veillan, de la brigade mobile de Bordeaux, menaient l'enquête.

Ils menaient l'enquête ! C'est-à-dire qu'ils fouillaient les ruines, qu'ils cherchaient un indice, qu'ils questionnaient les habitants... mais ces efforts paraissaient vains.

Tout d'abord, ils ne recueillirent aucun témoignage susceptible de faciliter l'enquête, non pas que les paysans se soient tenus dans un mutisme ridicule que ceux de certaines régions observent de façon parfaite, mais parce que ces braves gens ne voyaient rien à dire.

Quant aux constatations, elles étaient nulles. Aucune trace, aucun indice... le feu avait tout brûlé.

Oh ! le problème que les enquêteurs avaient à résoudre était fort simple. Deux fermiers ont été assassinés, on a mit le feu ensuite à leur ferme et à leurs cadavres. Quel est l'assassin ? Malheureusement il manque toutes les données habituelles, données secondaires, indispensables qui permettent de trouver la solution.

L'autopsie n'avait fait que confirmer la thèse du meurtre. Les deux malheureux avaient été tués à la suite de coups reçus. Tous deux avaient eu le crâne fracassé, par une masse vraisemblablement.

Mais là s'arrêtaient les constatations. Comment le crime avait-il été commis ? Dans quel but ? Et par qui ? Autant de questions qui restaient sans réponse et qui laissaient la possibilité à toutes les hypothèses possibles.

Au soir du deuxième jour d'enquête, les paysans venus des environs qui avaient vu les policiers enquêter et qui guettaient leurs moindres gestes dans l'espoir de les voir enfin poursuivre une piste, s'en retournèrent vers leurs villages, gagnés par un grand découragement. Les policiers leur avaient avoué, sans fausse honte, la vérité :

— C'est un crime peut-être unique en son genre. Le criminel n'a rien laissé après son passage. Ils nous est impossible de suivre la moindre piste... nous ne savons rien... nous n'avons aucune idée de ce qui peut être la vérité.

Et le mystère du Crotet aurait risqué de ne jamais être élucidé, si les enquêteurs, inspecteurs et gendarmes, n'avaient suppléé au manque de données matérielles par un raisonnement dont la logique les amena à arrêter, le lendemain, le coupable.

Le crime n'avait pas eu la vengeance pour but. Les Birot étaient trop estimés et trop aimés à des kilomètres à la ronde. De plus, aucune haine de famille ne les séparait. Il fallait donc écarter cette supposition.

Le crime crapuleux, dont le mobile aurait été le vol, paraissait également impossible. Un habitant de la région n'aurait pas tué pour dévaliser, car tous savaient que les Birot n'avaient pas d'argent chez eux. Imaginer le cas d'un rôdeur, qui la nuit tue et vole une ferme quelconque ? Cela semblait impossible aussi. Un rôdeur, un malfaiteur de métier, sait qu'il n'a pas à aggraver son cas par un incendie... puis les rares constatations faites permettaient de supposer que le criminel était un familier des malheureuses victimes.

Que restait-il alors ? Une seule possibilité, celle de la discussion. Un familier, le soir, venait bavarder à la ferme, puis, pour une raison inconnue, vraisemblablement sans grande importance, une discussion était née qui avait vite tourné à la dispute.

Des jurons on était passé aux coups, puis l'invité avait tué... après, affolé par son double meurtre, il mettait le feu...

Et après avoir surveillé quelques malheureux ouvriers agricoles, dont le plus grand mal qu'on puisse dire est qu'ils étaient soupçonnés parce que c'étaient des miséreux, on s'arrêta définitivement à la thèse de la discussion.

Au-dessous : Les débris de la ferme des Birot. Le feu couvrait encore dans ce qui reste d'une meule. (Photo Maximin.)



Vision effroyable. Le cadavre de M^{me} Birot a été placé debout contre un mur, pour être photographié avant l'autopsie. Les flammes n'ont fait que noircir les chairs de la malheureuse. A gauche : la table qui va servir à l'autopsie. (Photo Maximin.)

ANGOULEME

(De notre envoyé spécial.)

Le père Poitevin, tout en mâchonnant sa pipe, me fit signe de ne pas bouger. Malgré ses soixante-dix ans, il était alerte encore, et derrière son épaisse moustache blanche on devinait un sourire resté jeune.

— Voilà, de la bonne, fit-il en revenant un instant plus tard avec une bouteille qu'il portait soigneusement... c'est du cognac de 1860, fabriqué par mon père... c'est vieux, dame !

Son fils et sa bru, un jeune couple solide au labeur, trinqua avec nous, et chacun, après avoir chauffé le verre de la main, but à petites gorgées de cet alcool âgé de soixante-treize ans et dont le litre vaudrait, à Paris, dans les trois cents francs.

Lui, le vieux, s'assit à nouveau au coin de l'âtre.

— Vous voudriez que je vous parle de l'affaire des Birot, dit-il... Au fait, j'en sais pas plus que tous les autres du village. C'étaient des braves gens que tout le monde estimait. Voici deux ans qu'ils avaient acheté leur ferme, et je crois bien qu'il n'y a pas longtemps qu'ils avaient payé le dernier versement.

— Lui avait quarante ans, il ne renâclait pas devant le travail, et elle, un peu plus jeune, une belle paysanne, n'était pas paresseuse non plus... Ah ! non alors !

— Et puis vous connaissez le malheur qui est arrivé l'autre nuit ?

— Oui... un grand malheur !
— Ça, c'est des choses dont on se souvient... mais c'est-y pas effrayant ce qui se passe en ce moment ? Par ici on est des paysans bien tranquilles ; ben, depuis trois mois, il n'y a plus que des crimes ! A Loubillé, deux vieux qu'on tue, au Grand-Madieu, c'est la femme du fermier qu'on assassine... A côté de Saintes, il y a eu quelque chose aussi... et puis enfin notre crime à nous, celui du Crotet !... Qu'est-ce qui se passe ? J'dors plus qu'avec mon fusil au pied de mon lit !

Le courroux du brave homme était sincère.

— Enfin, M'sieur, ajouta son fils, c'est comme une terreur qui s'est abattue sur nos campagnes... Et ça partout on vous le dira ici, les Birot étaient aimés, ils n'avaient pas un ennemi... et ils paraissent un ménage uni, lui et elle étaient très sérieux, rien à dire... et avec les frères et les sœurs, les cousins et les neveux, cela formait une grande famille où jamais il n'y avait la moindre dispute.

— Ah ! c'est un vrai mystère que leur mort !
— Il était deux heures du matin environ, reprit le père, lorsque des voisins vinrent frapper à la porte : « Venez, venez vite, criaient-ils, il y a le feu chez les Birot... » et tous trois on se leva. Il y avait une belle nuit claire, avec beaucoup de lune, et tout de suite en sortant nous avons vu le désastre. Des grandes flammes montaient dans le ciel, s'il y avait eu un peu de vent, ma ferme à moi aussi aurait pu brûler... Alors nous avons couru, déjà tout le village était sur pied... et ça brûlait qu'on aurait dit une torche. Il était trop tard pour sauver quelque chose. « Et les Birot sont là-dedans », que chacun disait, et par la fenêtre de la chambre on regardait le lit brûler... ce lit où ils devaient être et où nous ne pouvions aller à cause des flammes.

« De tous côtés, le feu faisait rage : dans les meules, à la grange, à l'étable, dans la ferme. Un jeune eut juste le temps de libérer deux chevaux et des cochons qui allaient brûler et trois vaches et trois veaux qui n'avaient pu rompre leurs chaînes étaient déjà morts dans l'incendie.

— Enfin, on lutta comme on put ; du secours arriva des environs, de Saint-Médard, d'Auge, de Rouillac et d'Aigre. De très loin, dans la campagne, on voyait l'incendie... Et à quatre heures du matin le feu ralentissait un peu. Nous croyions qu'il s'agissait d'un accident et on se demandait comment cela avait pu prendre, quand tout à coup, près de la grange, de sous un tas de foin qui brûlait encore, on aperçut deux sabots qui pointaient. « Qu'est-ce que c'est que ça ?

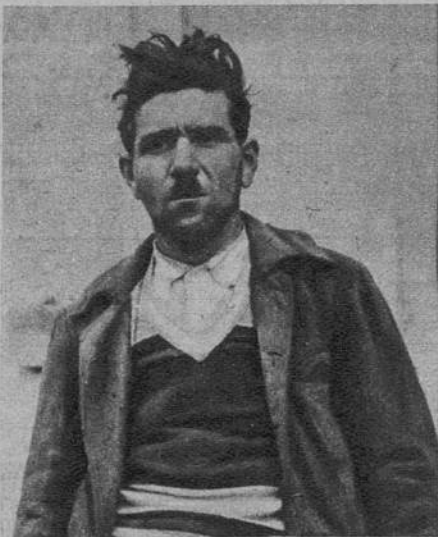
que tout le monde dit, et on tira... Avec les sabots, il y avait des pieds... on tira encore et les jambes et tout le corps de la pauvre M^{me} Birot arriva !...

« C'était pas beau à voir ! La malheureuse était toute noire... c'était affreux !

« C'est pas normal que chacun pensa... et c'est ainsi qu'on se douta qu'il y avait eu crime.

« Quelques heures plus tard, on découvrait sous les débris de la cuisine le cadavre du mari. Il ne restait plus que les os et de la chair carbonisée !

« On les avait tués tous deux, et après on avait mis le feu à la ferme, ça il n'y avait pas de doute ! Vous pouvez croire que ça c'est de l'émotion ! Jamais on avait vu quelque chose de si terrible dans tout le pays !... Et qui avait pu faire le coup ! La vengeance ? Ils n'avaient pas d'ennemi... Un voleur ? Il fallait qu'il ne soit pas du pays, car tout le monde savait que les Birot n'avaient pas d'argent chez eux... Mais



L'assassin Véteau devant la porte de la gendarmerie de Brioux. (Photo Maximin.)

J'crois que c'est un rôdeur, ou un ancien ouvrier agricole étranger comme on en loue pour les récoltes !... Mais on sait jamais, c'est peut-être quelqu'un d'autre ! Venez avec moi, venez donc voir.

Et le père Poitevin enfila sa grosse veste de velours.

Dehors, il faisait froid. Nous étions dans ce tragique hameau du Crotet, situé aux confins de la Charente et des Deux-Sèvres, en plein cœur de la Vallée d'Auge. Le pays est une sorte de bocage et les chemins y sont des cloaques presque infranchissables. Les quelque trente fermes du Crotet sont groupées à flanc de coteau et de là on découvre une campagne très douce, à peine vallonnée, on voit jusqu'à l'horizon les lacets des chemins creux et les champs avec leurs bosquets, leurs haies et les saules qui ont poussé un peu partout.

Avec le père Poitevin, nous parcourûmes cinquante mètres et nous nous trouvâmes face à ce qui avait été une coquette métairie avec ses corps de bâtiment, ses étables, ses écuries, sa grange. Il ne restait rien de tout cela, si ce n'est des murs noircis et croquants. De légères fumées s'échappaient encore de ci, de là... Du monde était accouru, des quatre coins du département.

— Encore un crime, disaient les gens ! Et toute une foule tournait en rond, dans la cour. Les uns s'attardaient devant la meule où avait été découvert le cadavre de M^{me} Birot, les autres contemplaient l'étable où gisaient les corps calcinés, amas informes, des trois vaches. Les greniers remplis de foin et de blé, en s'écroulant en flammes, avaient aidé à l'œuvre de destruction.

Pendant ce temps, le parquet d'Angoulême, avec M. Bariteau comme juge d'instruction, et M. Dulesme, procureur, les gendarmes de Rouillac et d'Aigre et le commissaire Garning et les inspecteurs

Le double Mobile



Marie Conne, veuve Juliac, âgée de soixante-treize ans, que les deux assassins assaillirent et tuèrent. L'assassinat se compliqua, pour Élie Lamouroux, de viol.



Élie Lamouroux, âgé de vingt-deux ans, qui viola la septuagénaires sous les yeux de son complice. Le cadavre fut ensuite livré aux porcs, qui le dévorèrent en partie.



Henri Delluc, âgé de vingt-huit ans, fut le complice de Lamouroux dans ce crime horrible, qui atteste chez ses auteurs les plus monstrueux instincts.

CAHORS

(De notre envoyé spécial.)

DEPUIS deux mois, l'épouvante régnait dans la région.

Depuis deux mois, dès la tombée de la nuit, on barricadait portes et fenêtres, minutieusement, et l'on n'ouvrait que lorsque la voix venue du dehors annonçait une personne de connaissance.

Dans toute la région donc, on avait peur. Et ce, depuis deux mois, depuis le jour où un abominable attentat avait été commis au hameau de Triou, commune d'Aynac.

Ce matin-là, de très bonne heure, le fermier Montpeyssen était parti de chez lui, se rendant au marché voisin. Au logis restait seule sa femme, une alerte quinquagénnaire que les durs labeurs des champs n'effrayaient pas.

Tout était tranquille. Le soleil brillait. Soudain, sous une violente poussée, la porte de la cuisine s'ouvrit. Étonnée, la femme se retourna. Deux hommes, deux jeunes gens plutôt, étaient là, l'air menaçant.

— Que voulez-vous ?

La fermière n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Déjà les deux inconnus s'étaient jetés sur elle, l'avaient emportée sur le lit et tentaient d'abuser d'elle. Ses cris et son énergique défense eurent raison de leur audace ; ils abandonnèrent leur ignoble projet et changèrent d'attitude.

— Où est l'argent ? demandèrent-ils.

Terrorisée, la victime indiqua l'endroit. C'est à ce moment que M. Montpeyssen rentra chez lui, pour prendre des papiers qu'il avait oubliés. A sa vue, les deux mal-fauteurs prirent la fuite. Et personne ne put les rattraper ni même les identifier. Mais, dès lors, nous l'avons dit, l'épouvante acquit droit de cité dans les villages des environs.

Le 23 décembre au soir, au hameau de La Gaumerie, qui dépend de la commune de Ruyeres, des gens s'étonnèrent de ne pas avoir vu, depuis deux jours, la vieille Juliac, née Marie Conne, qui portait allègrement ses soixante-treize ans et habitait un modeste mas niché dans la verdure.

Supposant qu'elle était malade, des voisins se rendirent à l'habitation de la vieille femme. La porte était fermée. On frappa. Pas de réponse. On insista. C'est alors que de mystérieux et lugubres grognements se firent entendre.

— Vrai ! C'est un cochon qui est en-fermé, dit une femme.

— Bizarre que la mère Conne ne vienne pas ouvrir, ajouta son mari. Le mieux serait d'enfoncer la porte. Sûrement qu'elle est malade.

Ainsi fut fait. Et les gens entrèrent et tous, hommes ou femmes, reculèrent, tant le spectacle était épouvantable.

Dans la chambre à coucher, au pied du lit, le cadavre de la septuagénnaire était étendu. Une partie du cadavre plus exactement, car tout le côté droit avait été dévoré par les deux énormes porcs qui, sans se soucier des importuns visiteurs, promenaient sur le parquet leur groin maculé de sang. L'intérieur de l'abdomen avait été fouillé et l'on voyait un trou, un immense trou, derrière les sinistres barreaux que formaient les os de la cage thoracique !

Crime ? Accident ? Cette dernière hypothèse prévalut auprès des enquêteurs

lorsque le Dr Laplace, de Saint-Céré, eut pratiqué l'autopsie. Il est vrai que les ravages causés par les deux porcs enfermés dans la chambre tragique ne permettaient pas d'avoir une très exacte opinion sur les causes de la mort. On admit donc que Marie Conne, victime d'une syncope, avait été dévorée par les deux bêtes affamées. L'enquête s'arrêta là, mais, au village, on ne se montra nullement satisfait de cette solution.

— On racontera ce qu'on voudra, dirent les plus malins, mais on ne nous expliquera pas pourquoi les deux cochons, au lieu d'être dans la porcherie, se trouvaient près du lit de Marie Conne, et pourquoi aussi la porte était fermée de l'intérieur...

Les gendarmes de Lacapelle-Marival, qui étaient du même avis, continuaient leur enquête, interrogeaient des témoins, recherchaient les assassins.

Pourtant, tout était là pour infirmer la version d'un assassinat. Dans les poches de la défunte on avait trouvé une somme de deux cents francs en billets de banque et, sous une pile de linge, des titres au porteur, un livret de Caisse d'épargne, des louis d'or. Le vol n'était donc pas le mobile du crime — si crime il y avait.

Bien sûr, dans la maison, un étrange désordre régnait. Mais ceux qui avaient approché la veuve Juliac affirmaient qu'elle n'avait jamais tenu proprement son logis et qu'au surplus, les porcs eux-mêmes avaient bien pu renverser quelques meubles.

Mais l'opinion publique penchait en faveur du crime.

On en eut la preuve par une avalanche de lettres anonymes qui suggéraient, insinuaient... Certaines même accusaient nettement. C'est ainsi que les gendarmes furent mis sur la trace des coupables.

Tous deux fils d'honorables propriétaires d'Aynac, Henri Delluc, vingt-huit ans, et Élie Lamouroux, vingt-deux ans, jouissaient dans le pays d'une déplorable réputation. On les craignait parce qu'ils étaient violents lorsqu'ils avaient bu un coup de trop, et on citait à leur actif de nombreux méfaits. Dernièrement, Delluc, congédié par son patron, n'avait-il pas, pour se venger, scier ses arbres fruitiers et mis le feu à la haie bordant le verger ? Ne les soupçonnait-on pas tous deux d'être les mystérieux auteurs de l'attentat commis au hameau de Triou, sur la personne de M^{lle} Montpeyssen ?

Les enquêteurs n'avaient pas à hésiter. Lorsque, ce matin-là, Louis Delluc vit arriver vers lui les gendarmes de Lacapelle-Marival, il resta calme.

— Sûrement qu'ils viennent pour les arbres coupés, se dit-il.

L'interrogatoire, en effet, commença sur ce sujet. Le jeune homme ne se défendit même pas.

— Oui, c'est moi qui ai fait cela. Mon patron m'avait renvoyé. J'ai voulu me venger.

Le brigadier Touzi qui tranquillement prenait des notes se redressa brusquement et, à brûle-pourpoint, posa la terrible question :

— Que faisiez-vous dans la nuit du 22 au 23 décembre ?

Cette fois Delluc se troubla.

— Mais... je ne sais pas, balbutia-t-il. C'est-à-dire... je ne me souviens pas. Pourquoi me demandez-vous cela ?

— Parce que quelqu'un vous a vus du côté de chez la mère Conne !

— La mère Conne ? Je ne sais même pas qui c'est.

Ce mensonge causa sa perte. Tout le monde savait en effet que les parents de Delluc possédaient des terres attenantes au petit champ de la victime et que lui-même, l'été passé, était venu y faire les foins.

— Allons, dites-nous la vérité ! Baissant la tête, le misérable commença son horrible récit.

— C'est le 21 décembre que l'idée de voler la vieille nous est venue. Mais de la voler seulement. Je rencontrai Lamouroux dans l'après-midi et il me dit :

« Il y aurait peut-être quelque chose à faire chez la veuve Juliac ?

« J'acceptai et l'expédition fut décidée pour le lendemain. Nous étions, ce jour-là, tous deux exacts au rendez-vous. Bientôt nous partions dans la nuit. Cependant je n'étais pas très rassuré et, en route, je demandai à Lamouroux :

« C'est bien pour la voler, hein ? — Pour la voler ! et peut-être aussi pour autre chose, car, ce soir, j'ai fortement envie d'une femme !

« Comme il était un peu saoul, j'ai cru qu'il plaisantait et je n'insistai pas. A La Gaumerie, la porte était ouverte. Nous entrâmes. Un silence profond régnait dans la demeure ; à peine entendait-on la respiration régulière de la veuve Juliac qui dormait profondément. Ce silence me tranquillisa. Je me dis qu'après tout, un vol...

« Cherchons l'argent, murmurai-je. Lamouroux alluma sa lampe électrique, me la tendit en m'ordonnant :

« Ta g... Bouge pas, surtout !

« Et, à ma grande stupéfaction, il se dirigea vers le lit de la mère Conne. Bientôt il était à genoux sur elle et il la saisissait à bras le corps, cherchant à l'embrasser. Vous pensez si la vieille, qui avait encore de la force, se défendait, lui donnant force gifles et poussant des cris stridents. Alors j'ai vu le bras de Lamouroux se lever et, dans sa main, un couteau. J'ai fermé les yeux, j'ai perçu un bruit sourd. C'était fini !

« Lorsque j'osai regarder à nouveau, mon compagnon s'occupait de faire rouler le corps de la bonne femme par terre, en tirant

sur les draps. Je m'approchai à contre-cœur. Sans doute qu'elle était morte car on n'entendait plus sa respiration.

« — Maintenant, au boulot ! me dit Lamouroux.

« Puis, en donnant un coup de pied à sa victime, il ajouta :

« — Dommage qu'elle se soit pas laissée faire ! Ça m'aurait évité d'en arriver là.

« Nous explorâmes la pièce dans tous les coins ; nous fouillâmes les paillasses des deux lits, les armoires, la chapelière, dont nous dûmes forcer les serrures avec un marteau. Mais nous ne trouvâmes rien du tout. Ou plutôt si, dans une boîte en fer-blanc, trente francs environ de monnaie. C'est Lamouroux qui les a pris. On est alors parti dans les bois pour regagner Aynac.

« Ayant achevé sa confession, Henri Delluc se tut. Mais le brigadier Touzi n'était pas satisfait.

« Et les porcs ? demanda-t-il. Les porcs que l'on a retrouvés chez la mère Conne et qui avaient fait un immonde festin avec le cadavre de la malheureuse ?

« Nous, en quittant la maison, on a laissé la porte simplement poussée. Dans l'étable voisine on a entendu grogner les cochons et, sans savoir pourquoi, je leur ai ouvert. C'est tout.

Si Delluc passait dans la région pour quelque peu simple d'esprit, il n'en était pas de même pour Élie Lamouroux. C'était un individu dangereux qui, au début de janvier, passait une fois de plus devant le tribunal correctionnel de Figeac pour vol d'un porte-monnaie et pour ivresse.

Il avoua difficilement, lundi dernier, après plusieurs heures d'efforts, l'abominable forfait dont il était accusé.

« Eh bien, oui, c'est moi, articula-t-il lentement, comme à regret. J'avais l'intention de voler la vieille et aussi d'en abuser si je pouvais. Déjà, au mois d'août, dans ce même but, je m'étais rendu à La Gaumerie, mais, arrivé près de la maison, j'avais entendu du bruit et je m'étais enfui.

« Pourquoi l'avez-vous tuée ?

« Parce qu'elle m'a résisté et qu'en se débattant, elle m'a porté un coup de pied... où vous pensez. Alors, j'ai vu rouge ; dans ma poche j'ai senti mon couteau, qui par hasard était ouvert. Je l'ai pris, j'ai frappé. Maintenant je regrette tout ce que j'ai fait. D'ailleurs, notre crime ne nous a guère profité, car ma poche était percée et les trente francs que j'avais pris tombèrent pendant que nous traversions les bois.

L'assassin s'interrompt un instant, puis, avec force, s'écria :

« Mais ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que jamais je n'ai été là-bas avec l'idée de tuer. Si je l'ai fait, c'est la fatalité qui a voulu cela.

Une heure après, Henri Delluc et Élie Lamouroux étaient conduits à Cahors, où, devant M. Testas, juge d'instruction, ils renouvelèrent leurs aveux. Lamouroux, cependant, affirmait qu'il ne se souvenait de rien, mettant son extraordinaire amnésie sur le compte de la boisson.

« Voyez-vous, m'expliqua le brigadier de gendarmerie, pour moi la préméditation est certaine. On n'a pas un couteau ouvert dans sa poche sans mauvaise intention. Lamouroux savait bien d'ailleurs que, s'il abusait de la pauvre vieille, celle-ci ensuite le dénoncerait. Il y avait deux mobiles : le vol et le viol ! Et, pour ce, tout était préparé par le bandit, dont Delluc subissait la néfaste influence. Même les porcs, enfermés dans la pièce, étaient prévus. Il y a quarante ans, dans ce même village de Ruyeres, un crime fut commis, et comme cette fois des porcs se repurent du cadavre, le détruisant presque entièrement. Cela, Lamouroux, ne l'ignorait pas ! Enfin, maintenant, voilà la région débarrassée de deux individus dangereux.

C'est vrai, maintenant, l'épouvante a quitté le pays.

GÉO GUASCO

La maison du crime, à La Gaumerie, près Cahors. Derrière le tas de bois, on aperçoit la porte par laquelle sont entrés les assassins. A droite : la petite étable où étaient enfermés les deux porcs qui dévorèrent la victime.



il obtient le franc de dommages-intérêts classique.

— Un franc, bougonne-t-il, ça me fait une belle jambe.

Et le « baron » de dire assez justement : — Tout ça ne valait pas les tribunaux. On se serait mieux expliqué devant un verre.

— Je commence à le croire. Et à les voir prendre la même direction, on comprend qu'ils vont se rendre meilleure justice au café-tabac d'en face.

Délit de fuite.

Etre poursuivi devant les tribunaux alors qu'on prêtait aide et assistance à la police, voilà qui est excessif.

C'est pourtant ce qui a amené devant les juges du Bas-Rhin un jeune automobiliste de Strasbourg. Cet automobiliste, fils de famille, conduisait une puissante machine sur la route de Colmar. Soudain, passant à un carrefour, il vit plusieurs voitures arrêtées et parmi elles une modeste cinquième occupée par deux gendarmes.

Au loin enfin, une puissante voiture filait à toute allure.

Comme il passait, le chauffeur crut voir les gendarmes lui faire des signes désespérés qui, à son avis, signifiaient : « Nous n'avons pas une voiture assez puissante.

Courez après la grosse auto dont le conducteur est en délit de fuite et arrêtez-la. »

Le jeune automobiliste prit ses jambes à son cou, c'est-à-dire qu'il accéléra tant qu'il put et non sans peine il doubla le fuyard qu'il coinça enfin vers un fossé, l'obligeant ainsi à s'arrêter.

Mais quand les gendarmes arrivèrent, brusquement le chauffeur coupable démarra de nouveau et disparut pour n'être plus rejoint.

Les gendarmes accusent le chauffeur d'avoir favorisé cette deuxième fuite.

Le plus curieux, c'est que l'accusé avoue qu'il en fut ainsi.

Il s'explique : — L'automobiliste que j'avais rejoint était un homme que je connaissais et qui m'avait autrefois obligé.

— Vous vous êtes rendu son complice puisque vous l'avez laissé fuir, répond le plus ancien des gendarmes.

— Mais sans moi il ne se serait pas arrêté. J'étais donc parti dans une bonne intention.

L'aventure assez cocasse se complique de ce fait que les gendarmes accusent le fuyard d'être automobiliste.

Or, un cantonnier qui assista à la seconde fuite vient déposer. Assez sourd, il veut défendre le jeune Strasbourgeois en déclarant que l'automobiliste en faute était

reparti tandis que le jeune homme lui tournait le dos.

— Ce n'est plus la question, s'impatientie le président, en s'adressant au témoin sourd. Le prévenu a avoué qu'il avait favorisé la fuite de l'automobiliste. Pour l'instant, il est question d'un automobiliste.

Le greffier vient crier ça dans les oreilles du cantonnier qui comprend enfin :

— Ah ! c'était un automobiliste ?

Et comme on rit dans la salle :

— Oh ! moi, fait le brave homme, en politique j'y connais rien.

Et finalement le jeune homme est acquitté, sa complicité pour délit de fuite ne pouvant être retenue puisque les gendarmes n'avaient pas droit de réquisition.

Elle faisait les poches.

C'est une petite brune aux cheveux qui lui tombent sur les yeux, une caricature de Maud Loty.

Mais elle ne fait pas de cinéma, elle. Elle fait les cinémas.

Et elle les fait pour faire les poches des spectateurs. Son accusateur principal est un quinquagénaire au visage coloré :

— C'est pas vrai, riposte l'accusée.

Et la tireuse de bourses d'expliquer : — Il a gueulé au moment où un autre que j'avais vraiment entolé, faisait du barouf à la sortie.

— Je me suis seulement alors aperçu qu'elle m'avait pris mon porte-monnaie, reprend le quinquagénaire.

— Pardon, intervient le président, où était-il ce porte-monnaie ?

— Dans la poche de mon pantalon.

— Et vous n'avez pas senti la main de l'accusée ?

— Si que je l'ai sentie. J'avais ma femme à côté de moi et je ne voulais pas, devant elle, dire à cette fille de retirer sa main.

— Au contraire, goguenarde l'accusée. Il s'est penché vers moi et m'a dit dans l'oreille que j'étais une maladroite.

Le président conclut : — Pas tant que cela si elle vous a fait votre porte-monnaie en même temps qu'elle abusait de ce que nous appellerons... votre tact.

Le succès final est pour le président. La fille est condamnée à trois mois de prison et le quinquagénaire constate à haute voix que c'est encore une veine que sa femme soit malade, parce qu'elle serait venue au procès, elle qui aime les histotres de tribunaux.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

Un voyant Célèbre vous Conseillera Gratuitement

Voulez-vous connaître, sans qu'il vous en coûte rien, l'avenir qui vous est réservé tel que les étoiles le révèlent, savoir si vous réussirez, être renseigné sur tout ce qui vous intéresse, affections, santé, affaires, vie conjugale, amis et ennemis, connaître à l'avance vos périodes de réussite ou de déception, savoir les pièges à éviter, les occasions à saisir, enfin mille détails d'une valeur inappréciable. Si vous voulez connaître tout cela vous pouvez l'obtenir grâce à une lecture astrale de votre vie, ABSOLUMENT GRATUITE.



Prof. ROXROY le fameux Astrologue

Gratuitement. Ce grand astrologue, dont les prédictions ont émerveillé les hommes les plus éminents du monde entier, vous adressera de suite cette lecture astrale. Vous n'avez qu'à lui écrire en lui donnant votre nom et votre adresse complète, en indiquant si vous êtes Monsieur, Madame ou Mademoiselle, vos titres, votre date de naissance. Il n'est pas besoin d'envoyer de l'argent, mais si vous le désirez, vous pouvez joindre à votre demande Fr. 2. — pour frais de bureau et d'affranchissement. L'exactitude remarquable de ses prédictions vous plongera dans l'admiration. Ne tardez pas, écrivez de suite à l'adresse suivante : ROXROY STUDIOS, Dept. 2465 C, Emmastraat, 42, La Haye (Hollande). L'affranchissement pour la Hollande est Fr. 1 50.

Seins

développés, reconstruits, embellis, raffermis par les PILULES ORIENTALES

Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre remboursements. 18 fr. 50

1, RATIÉ ph. 45, r. de l'Ecluse, Paris 10^e

Dépôts à Bruxelles : Ph^{ie} Delacro et St-Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

C'est à l'Ecole Spéciale d'Administration seule 25, Bd des Invalides, Paris-7^e que l'on a volume gratuit, 124 pages, documentation comp. etc, France, Colonies, Carrières

DE L'ETAT

GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T. S. F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions

men

Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état français universellement connu.

Reponse

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

E^{ts} EMYPHONE (Serv. Concours 316) 17, rue Sedaine, Paris XI^e

DE JOLIS SEINS

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les SEINS, un traitement double est nécessaire, car il faut revitaliser à la fois les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. SEUL le TRAITEMENT DOUBLE SYBO vous donnera rapidement une belle poitrine. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. P. SYBO, 34, rue St-Lazare, PARIS (9^e).

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL

MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES

SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE

Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr

SÉRUMS - VACCINS NOUVEAUX

Venez ou écrivez : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e Angle Chaussée d'Antin

LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ

Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 200 gr. comiques Farces et Attrapes déopilantes, Chansons et Mous., Prestidigitations, LIVRES gais et utiles, Danse, Hypnotisme, Hte Magic, etc. Envoi contre 2 fr. en timbres. - Société RECORDURIRE, 8, Bd St-Martin, PARIS-3^e

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pendant 2 ans

loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

AVENIR

dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e

Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

100 Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré. Manuf. VULCAN, 10, Lyon.

INFAILLIBLEMENT

avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa brochure, grat. N^o 4.

SUSPENSOIRS

H. BELLARD, 22, Fg Montmartre, PARIS-9^e (Catal. F^o)

Fabrique d' ACCORDÉONS

François DEDENIS à BRIVE (Corrèze)

Fondée en 1887 Catal. ill. 1 fr. RÉPARATIONS

JEUNES GENS POUR RÉUSSIR

N'oubliez pas que, quelles que soient vos qualités intellectuelles, il est indispensable que vous jouissiez d'un équilibre physique rigoureusement parfait

Souplesse
Endurance
Résistance à l'effort, à la fatigue
Faculté de récupération rapide, etc.

L'homme moderne ne se conçoit pas autrement

Cet équilibre, vous ne pouvez l'acquérir qu'en faisant très régulièrement de la Culture Physique

Et pour ce faire...

L'ACADÉMIE DE CULTURE PHYSIQUE

26, rue Buffault, PARIS (IX^e)
(4, rue de Châteaudun)
Trudaine 81-90

est à votre disposition

CONFORT FACILITÉ SANTÉ JOIE

Massages, air chaud, saignée de douche, vestiaires, isoloirs, placards personnels
Linge à discrétion sans supplément

Le Super Hétérodyné de Grand Luxe

GARANTI 2 ANS

CONSTRUIT ENTIÈREMENT AVEC DU MATÉRIEL FRANÇAIS

GRANDE SENSIBILITÉ ET SELECTIVITÉ EXTREME

TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS
TOUS LES POSTES EUROPÉENS
SANS ANTENNE NI TERRE

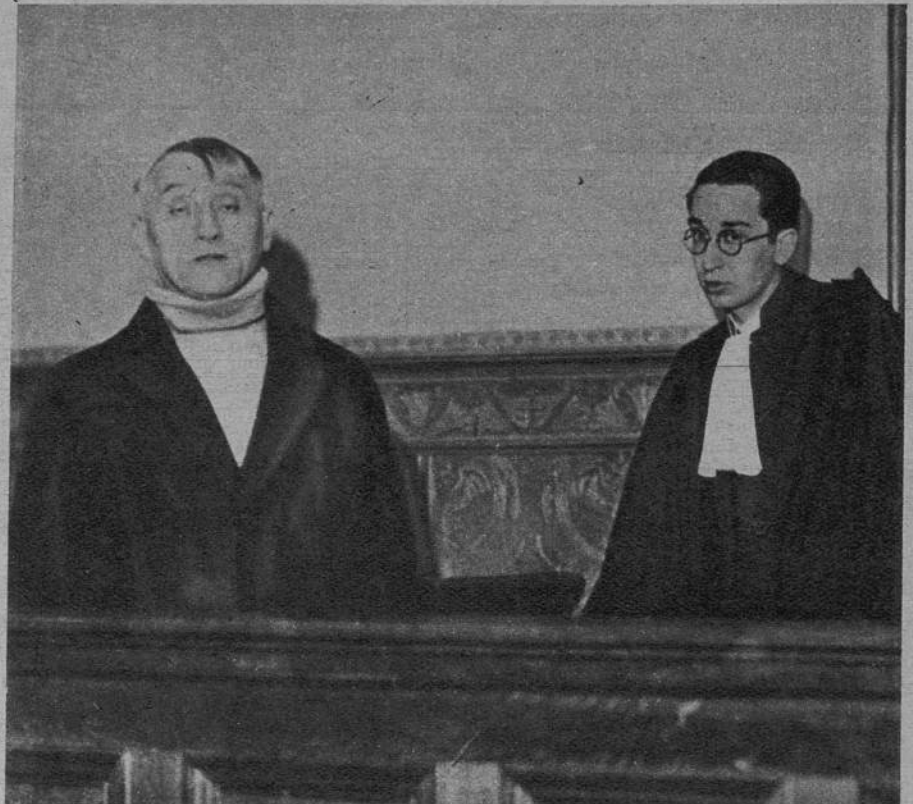
COMPLÈT EN ORDRE DE MARCHÉ
À CREDIT 350⁰ A LA COMMANDE ET 12 MENSUALITÉS DE 200⁰

2500^F

E. ANCEL, CONSTRUCTEUR
83, RUE DE ROME, PARIS - TEL. WAGRAM 66-21



Jean Faverge, surpris par un chauffeur de taxi, Lecal, alors qu'il venait de cambrioler une chambre d'hôtel à Paris, le tua, avec l'aide de son complice, Ernest Fourmentin. Faverge à gauche) a été condamné au bagne à perpétuité et Fourmentin à cinq ans de prison. (W. W.)



Guilbaud, condamné à mort par contumace pour menées antifrancophones à l'étranger et qui s'est constitué prisonnier, a comparu devant le tribunal militaire. L'affaire a été remise. Voici Guilbaud avec son défenseur, M^e Klotz, attendant de comparaître. (R.)



L'établissement pénitentiaire de Ocana, près de Madrid, a été à demi incendié lors de la révolte de deux cents détenus, qui désarmèrent leurs gardiens et se barricadèrent à l'intérieur. Il s'agissait d'un établissement de relèvement social. Les mutins ont dû se rendre. (K.)



La séance inaugurale de la conférence du stage des avocats (session 1933) s'est déroulée dans la Bibliothèque de l'ordre. Voici M. de Saint-Auban prononçant l'éloge de son prédécesseur, M^e Léouzou-le-Duc. A sa gauche, M. Abel Gardey, ministre de la Justice. (K.)



A Chicago, Dorothy Waters, charmante actrice, a été trouvée morte chez le docteur Sherman Lewis. Le praticien affirme que la jeune femme s'est empoisonnée avec une glace, mais la police parle de manœuvres abortives. (I. N. P.)



Un terrible crime vient de se dérouler à Londres. Un jeune homme, M. Walter Spatchett, a été assassiné dans son bureau, auquel le feu fut mis après le crime. On recherche un certain Frimace, fortement soupçonné. Mais il reste introuvable. Ici, la police cherche un indice quelconque parmi les débris arrachés à l'incendie. (I. P. S.)



La police viennoise a fait une perquisition dans les caves de l'usine du baron Kurt Barisani. On a trouvé 44 kilos de dynamite. Le baron, personnalité importante des « nazis » autrichiens, a été arrêté. Notre photo le représente. (Rap.)